

témoïn

Berthe Pendariès : l'héroïne ne croit pas à l'héroïsme

l'essentielle

C'est fait, elle a enfin parlé. « Je savais que ma sœur avait accompli quelques actes de résistance mais je n'avais pu obtenir que de vagues réponses », commente Noël Fraysse. Après soixante-dix ans, Berthe Pendariès-Fraysse a consenti enfin à faire quelques confidences à travers une conversation avec son frère, Noël Fraysse.

« Je n'ai rien fait d'extraordinaire, je n'y pense plus depuis longtemps » explique-t-elle.

Le sauvetage des flammes de notre petite sœur Jacqueline lors de l'incendie de la maison le 17 août 1944, ce n'est pas grand-chose ?

« Cela n'a rien à voir avec le courage, il faut le faire, c'est tout, sous la menace des pistolets-mitrailleurs, les Allemands nous avaient obligés à nous coucher dans le fossé, papa ne pouvait rien faire, ils l'auraient abattu sans coup férir, maman était tétanisée, la maison brûlait, la petite dormait à l'étage, j'ai couru vers le soldat qui m'était apparu comme être le chef, j'ai essayé de lui expliquer par des gestes, des mimiques, ce que je voulais, il a enfin consenti à me faire accompagner dans la maison... »

Il a consenti à ta demande par galanterie, parce que tu étais une belle jeune fille ?...

« Peut-être ! Je ne me suis pas posé la question, j'ai grimpé les escaliers, quelques soldats fouillaient les armoires et les buffets, emportant quelques objets mais surtout de quoi manger et boire. J'emportais la petite à demi nue. Ouf ! la maison pouvait bien brûler ! Ne me parle pas d'acte d'héroïsme, il n'y a là que de l'émotion ou de l'instinct presque animal, dans ces cas-là, on fait, c'est tout ! »

Des anciens résistants m'ont dit que tu avais aussi servi comme agent de liaison ?

« Oui, un peu. Quelquefois ».

Par exemple ?

« Un peu d'histoire. L'Assemblée nationale avait voté dans sa grande majorité les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Seuls 80 députés parmi lesquels le socialiste Paul Ramadier n'avaient pas admis la fin de la IIIe République. Cet engagement républicain avait valu au député aveyronnais d'être assigné à résidence chez lui, à Decazeville. J'avais 22 ans, j'effectuais un remplacement d'institutrice dans le quartier Saint-Michel. Réfractaire aux thèses fascistes, Paul Ramadier était très surveillé et par la police et par la sinistre milice, son courrier postal ne rentrait pas sans un coup d'œil de nos fins limiers. Lorsque je rentrais en fin de semaine à la maison, les résistants, notamment Andrieu et Campergues, respectivement instituteur à Saint-Martial et à La Baraque-Saint-Jean, me confiaient du courrier à transmettre à Paul Ramadier ».



Berthe Pendariès. / Photo DDM, reproduction.

Le dimanche soir, Berthe Fraysse, son courrier caché au fond de sa valise, prenait le bus à Naucelle-Gare, direction Capdenac, arrêt à Montbazens, et de là 12 km à pied vers Decazeville via Aubin avec autant de chances de subir un contrôle. Le courrier était transmis dans les jours suivants.

« J'ai dû faire ça quatre ou cinq fois, car la routine, en ces circonstances, n'est pas la meilleure méthode et les responsables ont dû penser à ma sécurité. Un jour, Paul Ramadier m'a retenue à déjeuner, et avant mon départ : « Mademoiselle Fraysse, au retour, ne prenez jamais le même chemin qu'à l'aller... » Qu'a-t-il voulu me dire ? Brouiller les pistes dans la vie et en politique ? Peut-être ! Effacer les traces en résis-

tance ? Certainement ! »

Livrer le courrier clandestin à un député déchu de l'État français ne comportait pas de risque ?

« J'étais jeune et insouciante, je ne me rendais pas compte du danger, mais la peur, la générosité, le courage peuvent varier selon les individus et les circonstances.

Je m'explique : j'étais en poste à Ampiac sur les bords de l'Aveyron, un jeudi, jour de congé, je me promenais et je montais vers le plateau lorsqu'un homme mal habillé m'approcha, m'interpella dans une langue inconnue. J'activais l'allure mais plus j'allongeais le pas, plus il marmottait et essayait de me rejoindre. Je réussis à le semer... Bien des années après, j'ai fait le rapprochement avec l'assassinat par les Allemands des réfugiés croates à Villefranche. J'ai la quasi-certitude que cet homme était un rescapé de cette tuerie, qu'il avait suivi les berges de l'Aveyron depuis Villefranche et qu'il sollicitait une aide que je lui ai refusée et je ne suis pas fière de moi : cet homme avait-il besoin de moi ? Avait-il faim ? Voulait-il se cacher ? Je l'ai semé, mais longtemps il m'a collé aux trousses, il me suit encore...

Les actes de courage ? L'héroïsme ? Je ne crois pas à ces grands mots. On agit ou on n'agit pas. C'est instinctif, ça vient du fond de nous-même sans réfléchir. »

► PHOTOS ANDRÉ BEC.
► TEXTES CLAUDE BOUDES ET NOËL FRAYSSE